

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : C'est l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5.500 € à la Fédération Française Handisport.

M. LE MAIRE : Merci bien. La demande de prise de parole a été retirée concernant Mme Décieux.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, je regrette que Mme Décieux ne veuille pas parler, alors je vais parler à sa place si elle m'y autorise parce que, comme c'est le dernier Conseil municipal, je voudrais vous dire à toutes et à tous, qu'on a fait beaucoup d'efforts sur le sport amateur et qu'on en a fait un particulier sur le sport amateur Handisport ou sport adapté, puisqu'en l'espace de ce mandat, les subventions auront augmenté de 476 %.

L'intégralité des subventions en matière de sport adapté ou de Handisport était en 2000 de 14.938 € : pour ce mandat-là, cette année, dans le rapport qui vous est présenté, nous en sommes à 71.200 €. Voilà, ce ne sont pas des mots, ce sont des réalités et je crois que c'est une très bonne chose, mais il fallait encore le dire.

M. LE MAIRE : Madame Décieux, vous aviez bien fait de retirer votre temps de parole. A mon avis, il y aurait mieux valu ne pas le déposer !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)